

### Compte-rendu de la 2<sup>ème</sup> Réunion Publique Participative du 15 décembre 2016 à 18h30 – Saint-Julien-du-Sault

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Jovinien introduit la séance et avec Monsieur le Maire de Saint-Julien-du-Sault, remercient l'ensemble des participants de leur présence. Près d'une cinquantaine d'habitants (représentatifs de 11 des 19 communes de la CCJ) ainsi que des élus assistent à cette deuxième réunion publique participative.

En amont de cette réunion, le Président de la Communauté de Communes du Jovinien informe les participants de la compétence GEMAPI et de la mission en cours par le bureau d'études IER pour comprendre pourquoi il y a eu des phénomènes d'inondation récemment, et quelles seraient les solutions à y apporter.

La parole est donnée au bureau d'études Perspectives, qui à l'aide d'un diaporama présente :

- La démarche d'élaboration du PLUi, par la création d'un projet de territoire « co-construit » ensemble ;
- Des questionnements généraux permettant de faire ressortir les premières attentes et/ou inquiétudes et/ou problèmes rencontrés par les habitants sur les thématiques de : la rivière de l'Yonne et de la ressource en eau, la mobilité, les zones commerciales et commerces/services de centre-bourg, le patrimoine, le tourisme et la culture.

En interaction avec le diaporama réalisé par le bureau d'études, quelques observations sont exprimées par la population :

#### Thématique de l'Yonne et de la ressource en eau : « L'Yonne : atout ou contrainte pour le territoire ? »

- Un habitant indique qu'avant il y avait de larges bords de rives et que les chemins de halages étaient praticables, ce qui n'est plus le cas à ce jour. Il indique qu'il est important de préserver le passage pour favoriser les cheminements.
- Des habitants indiquent qu'il n'y a plus d'entretien de l'Yonne (curage/dragage également), alors qu'auparavant ils étaient réalisés 2 à 3 fois par an.  
*Monsieur le Président de la CCJ indique qu'il s'agit d'une compétence de VNF et que les élus ont déjà écrit pour que les cours d'eau soient mieux entretenus.*
- Les habitants sont sensibles à la rivière de l'Yonne. Ils demandent à ce qu'elle soit mise en valeur pour se promener, mais aussi pêcher, pratiquer des loisirs et de la navigation (type péniche). Ils indiquent également qu'il serait intéressant de la valoriser comme mode de transport.
- Des habitants indiquent qu'une attention particulière est à apporter sur le rejet des eaux usées et eaux pluviales. Les capacités des réseaux sont également à revoir par endroit selon les habitants.  
*Des habitants de Villevaivier indiquent qu'ils ont demandé dans le cadre de l'enquête publique SEVESO pour l'usine de polyuréthane, de créer une haie végétale le long du chemin de halage pour requalifier la vue. Ils sont en attente de la décision.*
- Un habitant indique qu'il y a un manque de plantes mellifères dans la polyculture locale. Il serait intéressant de préserver les abeilles et la biodiversité liée.

#### Thématique de la mobilité : « Un défi collectif à relever ? »

- Un habitant remarque que tout le monde utilise la voiture, mais que cela coûte cher et pollue. Il y a un réel besoin de développer les transports en commun pour les personnes âgées et les enfants ou encore le transport à la demande.
- Un habitant propose que le train entre Saint-Julien-du-Sault et Joigny soit gratuit. Cela diminuerait les trafics et donc la pollution et les trajets.
- Un habitant indique qu'il serait appréciable de développer plus de navettes à Joigny et d'améliorer l'accessibilité aux PMR pour l'accès au sous-sol de la gare.

*N. le Président ? répond que la gratuité ne dépend pas des communes.  
M. BARRAS indique que si des trains s'arrêtent "encore" à Saint-Julien-du-Sault, c'est grâce à l'action du conseil régional.*

Monsieur le Président de la CCJ ajoute qu'une plateforme de mobilité sera mise à disposition des demandeurs d'emploi et des personnes en formation d'ici 2017. De plus, la CCJ réfléchit au développement du Transport A la Demande (TAD).

- Les habitants s'inquiètent sur la disparition des services publics, comme récemment la sécurité sociale qui a fermé du jour au lendemain.

L'accès aux services publics apparaît comme étant primordial pour les habitants du Jovinien.

*N. le Maire de Joigny explique que cela est subi par les communs... du jour au lendemain*

Thématique des commerces et services : « En avez-vous assez ? »

- Un habitant indique qu'il manque un magasin de bricolage ; un ayant fermé sur Saint-Julien-du-Sault faute de fréquentation.
- Les habitants aimeraient que les commerces reviennent en centre-bourg et donc que les zones d'activités soient réduites.
- Une habitante propose la création d'une piscine et d'un gymnase sur la commune de Saint-Julien-du-Sault.
- Les habitants proposent de créer plus d'aires de jeux pour les enfants et les adolescents, plutôt en centre-ville / centre-bourg.
- Le manque de professionnels de santé est également abordé. Le projet de création d'une maison de santé à Saint-Julien-du-Sault est soumis par les habitants, cela leur éviterait de se déplacer dans l'Yonne voire en région parisienne.

Thématique patrimoine, culture, loisirs et tourisme : « Comment les valoriser ? »

- Des habitants proposent de faire des pistes cyclables et piétonnes longeant les bords de l'Yonne.

A ce titre, Monsieur le Président de la CCJ indique que le PETR a pour projet de réaliser une voie douce le long de l'Yonne, reliant Migennes à Courlon / vélo-route européenne.

- Les habitants indiquent qu'il faut faire des efforts localement pour développer l'accueil touristique et les circuits, développer les loisirs sur l'Yonne, sur les étangs et les anciennes gravières.

Aucune autre remarque ou observation n'est exprimée. Monsieur le Président de la CCJ et Monsieur le Maire de Saint-Julien-du-Sault remercient l'ensemble des habitants et précisent qu'une troisième réunion publique participative sera organisée le **Mercredi 11 janvier 2017, à 18h30**, au foyer communal de **La-Celle-Saint-Cyr**.

**M. SORET Nicolas**

Président de la Communauté  
de Communes du Jovinien



Ce compte-rendu servira dans le cadre de l'élaboration du bilan de la concertation.